

CP du 15/10/2019 :
Propellet sur Interclima en partenariat avec
le SFCB - Conférence de Presse

Propellet France, l'association nationale du chauffage au granulé de bois sera présente sur le salon Interclima du 5 au 8 novembre en partenariat avec le SFCB, Syndicat Français des Chaudiéristes de Biomasse.

Une conférence de presse sur « Le bois, la 1^{re} énergie renouvelable et durable de France » sera organisée par le SFCB le jeudi 7 novembre à 11h00 (Hall 1 – Stand J052).

Ces 2 structures se réunissent sur le 1^{er} village dédié à la chaudière biomasse !

Ce village situé à l'entrée du Hall 1 sur un espace de 500 m² regroupera les adhérents fabricants et importateurs de chaudières bois.

L'organisation d'un tel regroupement des acteurs de la chaudière biomasse est une première.



Un dénominateur commun et des intérêts communs pour le SFCB et Propellet : le bois !

► **Le SFCB (Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse)**, crée en 2017, regroupe 21 fabricants et importateurs français de chaudières bois ou granulé, de petites et moyennes puissances. Le SFCB s'est constitué afin d'accompagner et de conseiller la mise en œuvre de politiques énergétiques cohérentes et efficaces en vue d'assurer le développement du chauffage central par la biomasse en France.

► **Propellet France (l'association nationale du chauffage au granulé de bois)**, créée en 2008, rassemble plus de 100 professionnels de la filière du chauffage au granulé de bois : fabricants et distributeurs de granulé, fabricants et distributeurs de poêles et chaudières à granulé, installateurs, bureaux d'études, etc. L'association a pour objectif d'animer la filière du chauffage au granulé de bois et de promouvoir ce mode de chauffage.

Focus sur un marché du granulé de bois en pleine croissance :

Plus d'1 million d'appareils installés et une production française de granulé de bois qui a atteint les 1 500 000 tonnes en 2018.

Ce mode de chauffage dispose de réels avantages en termes de **confort, d'économie et d'écologie** qui répondent aux attentes des utilisateurs. 96% des utilisateurs sont satisfaits et 95 % vont jusqu'à recommander le chauffage au granulé à l'un de leurs proches !

Le gouvernement semble l'avoir compris puisque dans son **nouveau plan d'amélioration des aides**, il ambitionne d'encourager les ménages à s'équiper d'appareils au granulé.



Propellet

Des conférences seront proposées pour les professionnels sur les aides, la qualification et le marché collectif.

Programme de conférences :

Mardi 5

11h00 : « Modalités d'obtention ou de retour dans la qualification Qualibois eau, qualification RGE pour les installations de chaudières biomasse »

14h30 : « Les aides disponibles pour le bois dans l'habitat résidentiel et les logements collectifs ou le tertiaire »

Mercredi 6

11h30 : « Premiers enseignements de l'étude 2019 sur la pertinence de la plaquette ou du granulé dans les projets de chaufferie bois »

14h30 : « Modalités d'obtention ou de retour dans la qualification Qualibois eau, qualification RGE pour les installations de chaudières biomasse »

Jedi 7

14h30 : « Modalités d'obtention ou de retour dans la qualification Qualibois eau, qualification RGE pour les installations de chaudières biomasse »

15h30 : « Les aides disponibles pour le bois dans l'habitat résidentiel et les logements collectifs ou le tertiaire »

Vendredi 8

11h00 : « Modalités d'obtention ou de retour dans la qualification Qualibois eau, qualification RGE pour les installations de chaudières biomasse »